

► PRIX DU MAÏS FOURRAGE SUR PIED POUR LA RECOLTE 2023

Le bon prix est celui qui permet à un vendeur et un acheteur de se mettre d'accord sur un produit déterminé. Le vendeur peut donc proposer le prix qu'il souhaite mais s'il est trop élevé il n'y aura pas nécessairement d'acheteur en face.

Suivez la volatilité des cours du maïs, très fluctuant dans le contexte de guerre en Ukraine.

Prix de correspondance

Analyser le prix de correspondance avec le prix du grain permet de déterminer le **prix minimum auquel il faut vendre pour avoir la même marge** que si on vendait en grain. Ce prix est calculé selon une hypothèse de prix (payé au producteur) et de rendement du grain. On soustrait dans le calcul les charges non engagées par le vendeur (récolte, broyage des cannes et transport) et on rajoute la perte d'humus et d'éléments minéraux par les tiges non restituées au sol. **Le prix retenu pour le grain dans le calcul est un prix net de frais de séchage.** Le coût du séchage pourra osciller autour de 30 € la tonne séchée selon le taux d'humidité.

A la mi-août, le prix définitif du maïs n'est pas encore connu. Les cours sont en baisse constante depuis la fin juillet. Ils sont inférieurs à 220 €/t sur le marché à terme. Il faut enlever 30 €/t (la base : transport, stockage, taxes, etc...) pour obtenir le prix payé au producteur, puis enlever les frais de séchage (environ 30 €/t) : pour un prix de 220 € sur le marché à terme, cela donne un prix net de séchage de 160 €/t environ.

Attention, la volatilité est particulièrement importante cette année : **consultez le prix du jour au moment de la vente pour connaître la tendance.**

Le tableau 1 ci-dessous calcule une **valeur du maïs fourrage sur pied à partir de 3 hypothèses de prix du grain, net de séchage : 160 €, 190 € et 220 €/t**, hypothèses basées sur un prix à la récolte 2023. Si besoin, nous pourrions actualiser ce tableau d'ici à la récolte.

Une variation de 10 €/tonne de grain aura pour conséquence une variation d'environ 5,5 €/tonne de MS sur pied.

Tableau 1 : Correspondance prix du maïs grain / prix du maïs fourrage sur pied, pour 3 niveaux de rendement.

Prix du maïs grain (€/t)*	160	190	220	160	190	220	160	190	220
Rendement fourrage (t MS/ha)	11			14			17		
Rendement en grain sec équivalent (q/ha)	61			81			101		
Produit grain (€/ha)	976 €	1 159 €	1 342 €	1 296 €	1 539 €	1 782 €	1 616 €	1 919 €	2 222 €
(+) Perte d'humus (tiges non restituées) (€/ha)	77 €	77 €	77 €	77 €	98 €	98 €	98 €	119 €	119 €
(-) Récolte et broyage des tiges (€/ha)	230 €	230 €	230 €	230 €	230 €	230 €	230 €	230 €	230 €
Valeur sur pied (€/ha)	823 €	1 006 €	1 189 €	1 143 €	1 407 €	1 650 €	1 484 €	1 808 €	2 111 €
Valeur sur pied (€/t de MS)	75 €	91 €	108 €	82 €	101 €	118 €	87 €	106 €	124 €

* Rappel : le prix du maïs grain est estimé net de séchage

Autres éléments de la négociation

Vendre le maïs sur pied en fourrage présente des avantages pour le vendeur par rapport à une récolte en grain : libération plus précoce de la parcelle, moins de risque sanitaire, de problème de maturité du grain, de verse ou de maladies.

La parcelle doit pouvoir atteindre un taux minimum de 32 % de MS. Une évaluation du rendement est nécessaire (pesée de remorques et analyse MS).

C'est la taille de l'épi (+ son remplissage) qui détermine le rendement et non la hauteur de la plante. Attention à la forte hétérogénéité intra et inter-parcellaire, en termes de densité, en fonction des attaques de mouches, taupins, oiseaux, ou autres stress qui ont pu avoir lieu.

A la mi-juillet, certains maïs semés début mai sont en pleine floraison (moitié sud Bretagne) – cf fiche besoin en somme de température du maïs. Retourner 1 mois après la date de floraison permet de mieux juger de l'état des plantes (et des grains) pour adapter la date de récolte.

Chambre d'Agriculture de Bretagne : Fiche Maïs Base de négociation – MAJ 2023 08 18

Rédacteurs des conseils : Anne-Thérèse Bilcot, Stéphanie Montagne, Philippe Lannuzel, Claire Poyac, avec l'appui de l'équipe Herbivores.

La Chambre d'agriculture de Bretagne est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA. Notre Conseil Cultures collectif est rédigé à partir des observations des conseillers de la Chambre d'Agriculture, en lien avec le [Bulletin de Santé du Végétal](#), les références techniques produites par le Service Agronomie des Chambres d'agriculture de Bretagne et les Instituts Techniques [Arvalis - Institut du Végétal](#) et [Terres Inovia](#).